

ÉNERGIE ■ La centrale photovoltaïque de Rosières, située sur une ancienne décharge, a été inaugurée samedi

La centrale, le soleil vert de l'Emblavez

La coopérative ERE 43, spécialisée dans les énergies renouvelables, profitait de son assemblée générale, samedi à Rosières, pour inaugurer une centrale solaire qui combine économie locale et autoconsommation collective.

À la sortie de Rosières, sur le site de l'ancienne décharge de la Croix de Jalore, propriété du Sictom Emblavez-Meygal, la société Energie d'ici a accompagné la coopérative ERE 43 dans la mise en service d'une centrale photovoltaïque innovante.

Environ 10% de l'électricité produite sera consommée localement

Ce projet, inauguré samedi, est le fruit d'un croisement d'idées entre le Sictom qui possédait un



CONCEPT. Les 736 panneaux photovoltaïques sont installés sans béton, sur des structures bois issues de forêts locales. PHOTO C. DEDIEU

compris des particuliers, pourront rejoindre cette initiative afin de bénéficier d'une énergie propre à un prix stable sur le long terme (20 ans).

Le surplus de production, soit 90% de l'électricité générée, est acheté par Energie d'ici et payé en monnaie locale, le Lien (équivalent à 1 euro), qui circule notamment dans le territoire frontalier ligérien.

Cette approche « permet de renforcer l'ancrage territorial du projet et de favoriser une économie locale plus résiliente », selon les concepteurs du projet.

La centrale de Rosières produira environ 350.000 kWh d'électricité solaire par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 80 à 150 foyers. Elle s'ajoute aux trois centrales hydroélectriques déjà présentes en Haute-Loire et contribue à diversifier le mix énergétique d'Energie d'ici.

D'autres projets du même type sont à l'étude

emprise foncière et le fournisseur d'électricité renouvelable en circuit court, Energie d'ici.

Concrètement, cette installation solaire a été conçue

nies par la société Mecowood. Financée grâce à un emprunt auprès de la Nef, banque éthique, la centrale de Rosières s'inscrit également dans une

l'électricité produite sera consommée localement par le Sictom et l'agglomération du Puy-en-Velay, dans le cadre d'un projet d'autoconsommation collective et dans un périmè-